[Impressum]

Objekttyp: Group

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la

défense des intérêts jurassiens

Band (Jahr): 62-63 (1991-1992)

Heft 4: Vivre à Choindez durant l'Entre-deux-guerres

PDF erstellt am: 14.09.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

des chemins de fer du Jura bernois, inauguré solennellement le 30 mai 1877. Les usines de Roll avait d'ailleurs participé financièrement à la construction de la ligne de chemin de fer Bâle-Delémont-Moutier, à la condition qu'une gare fût établie à Choindez. La mise à feu d'un nouveau haut fourneau à coke quelques mois plus tard «n'est pas l'effet du hasard». Le rail joua un rôle capital dans l'essor de l'usine. Cependant, jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, le cheval conserva une place importante, dans la vie quotidienne des gens. Les écuries de Choindez, situées derrière les anciens bureaux, abritaient une quinzaine de chevaux et un mulet pour tirer le tombereau à ordures ainsi que des chars et des calèches, dont une fermée avec roues gommées, celle du directeur. Ce dernier mettait parfois à disposition une calèche pour un baptême ou la première communion. Quatre ou personnes s'occupaient des chevaux, dont le cocher du directeur.

Seules trois personnes possédaient un véhicule à moteur à cette époque : Charles Siegenthaler, le boucher et propriétaire du Restaurant de l'Etoile à Courrendlin, le docteur Maximin Vallat de Delémont et le vétérinaire Jules Bouvier, de Moutier, décédé prématurément en 1926. Dans l'Entre-deux-guerres, la voiture automobile commence à concurrencer fortement la traction hippomobile, ce qui entraîne la réfection des routes. En octobre 1929, de grands travaux so*nt entrepris sur la route cantonale Moutier-Choindez. «Des améliorations importantes sont devenues nécessaires par suite de la grande circulation des véhicules à moteur sur cette voie», explique la presse. La route est goudronnée vers 1930.

« On savait en ce temps-là se servir de ses jambes!», s'exclament volontiers les vieilles personnes. Effectivement, marche restait le principal moyen de transport : les autres n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. Pendant longtemps, chaque jour, les ouvriers du Val Terbi sont venus et repartis à pied par Rebeuvelier. Ceux de Soulce et d'Undervelier logeaient sur place pendant la semaine. Le Démocrate du 27 novembre 1929 annonce que les ouvriers des Rondez et de Choindez, domiciliés dans le Val Terbi, seront transportés par un car Berna de 46 places, à moitié prix, grâce à une subvention de l'entreprise. Selon certains témoignages recueillis, le vélo n'était alors guère utilisé par les ouvriers de Choindez.

En ce qui concerne, les autres moyens de communication, Choindez fut relié à Delémont par le téléphone dès février 1890. Cependant, il fallut attendre les années vingt pour l'ouverture d'un bureau de poste, lequel fut installé dans le logement du rez-de chaussée de la Caserne donnant sur la route cantonale. Joseph Christe, père, fut le premier buraliste postal. Auparavant, le courrier passait par le bureau de l'usine; le caissier, Werner Kraft à l'époque, faisait office de buraliste postal.

Les souvenirs des anciens sont restés très vagues quant à la pénétration de la presse et de la radio dans la vie quotidienne des gens de Choindez. Les abonnements à un quotidien ne devaient pas être nombreux. La *Feuille d'Avis* avait plus de succès. Quant aux postes de T.S.F., ce n'est qu'à partir des années trente qu'ils ont timidement commencé à faire partie du mobilier familial.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des "Intérêts de nos régions"

Rue du Château 2, case postale, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39